

---

---

# BULLETIN MUNICIPAL

---

ANNEE 1998



Château du Rousset

MARGERIE-CHANTAGRET

## LE MOT DU MAIRE



*Cela fait plus d'un an que je suis votre Maire, le temps passe vite. Les turbulences et soucis de l'été 1997, moments difficiles à vivre, sont passés. Margerie a retrouvé sa sérénité et la tranquillité que notre commune rurale mérite.*

*Je rends hommage à mes adjoints, aux membres de mon Conseil Municipal, au personnel communal et je les remercie pour leur sérieux, leur dévouement. Tous contribuent à oeuvrer pour le devenir de la commune dans une bonne ambiance.*

*D'importants travaux ont été réalisés au cours de l'année, en particulier la traversée du Bourg, travaux qui ont occasionnés beaucoup de contraintes aux habitants (circulation, poussière, bruit etc...). Merci à vous de votre compréhension.*

*Je suis à l'écoute de tous, vos suggestions seront les bienvenues et prises en compte par le Conseil Municipal dans la mesure du possible. Pendant ces quinze derniers mois, rencontre, dialogue ont permis de solutionner problème ou litige.*

*Notre population augmente, beaucoup de jeunes et moins jeunes originaires de la commune ou de la région choisissent notre village pour s'établir : Bienvenue à tous !*

*En ce début d'année, toute l'équipe municipale, le personnel communal vous présentent leurs meilleurs voeux et souhaitent que 1999 vous apporte joie et bonheur ainsi qu'à vos proches.*

*Marcel FAURE.*

LE SECRETARIAT DE MAIRIE EST OUVERT LES  
MARDI DE 16H00 A 19H00  
JEUDI DE 9H00 A 11H00  
SAMEDI DE 9H00 A 11H00

LA PERMANENCE DE MONSIEUR LE MAIRE  
A LIEU LE MARDI DE 17H30 A 19H00  
(POSSIBILITE DE LE RENCONTRER SUR RENDEZ-VOUS)

UN DES ADJOINTS EST PRESENT  
TOUS LES SAMEDIS DE 9H00 A 11H00  
(VOIR TABLEAU DE PRESENCE AFFICHE EN MAIRIE)



## ACTES DE L'ETAT CIVIL

### NAISSANCES :

KARA Merve - le 18 février

CHASSAGNIEUX Cindy Marie - le 22 septembre

NEEL Fabien - le 14 octobre

FENDRICH Marine - le 28 octobre

### MARIAGES :

DUPUYS William Serge David

et REY Sandrine - le 27 juin

LOUBATIERE Bruno

et MORIN Sabrina - le 4 juillet

ROUSSET David Louis Paul

et LOPEZ Nathalie Annie - le 9 septembre

### DECES :

LASSAIGNE vve LABOURE Marie - le 4 janvier

POYET vve FAURE Jeanne Antonia Philomène - le 6 janvier

MERIC André Pierre - le 31 juillet

**TAXES D'IMPOSITION 1998 DES QUATRE TAXES DIRECTES LOCALES :**

Le Conseil Municipal a reconduit les taux d'imposition fixés en 1997 soit :

✕ Taxe d'Habitation :	7,00 %
✕ Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties :	11,90 %
✕ Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties :	32,13 %
✕ Taxe Professionnelle :	7,50 %

**LES TARIFS COMMUNAUX ONT ETE VOTES POUR 1999**

**LES TARIFS RESTENT INCHANGES** pour l'eau, la participation au raccordement à l'égout, la location de la Salle des Fêtes, les concessions du cimetière. Quant aux ordures ménagères, la tarification sera établie dès connaissance du montant de la participation de la commune, demandée par le SICTOM Forez Nord.

Il est à noter une seule augmentation, la redevance assainissement qui est fixée à :

- 2,20 F au lieu de 2,10 F par m<sup>3</sup> d'eau consommé pour les 200 premiers m<sup>3</sup>

(le tarif au-delà de 200 m<sup>3</sup> est maintenu à 0,50 F).

- 90 F au lieu de 85 F pour l'abonnement.

**Les Ordures Ménagères**

Le Dépôt des ordures ménagères doit impérativement être effectué le lundi avant 21h00, la collecte ayant lieu en début de nuit. Il est rappelé que chaque ménage est tenu de posséder une poubelle personnelle, à déposer devant son habitation chaque lundi soir. En effet, les containers communaux sont réservés

aux personnes absentes le jour de la collecte. En aucun cas l'amoncellement de sacs divers ne doit se faire près des containers communaux ou autre lieu. **Si vous êtes intéressés par l'achat d'un bac roulant, il est toujours possible de vous adresser au secrétariat de mairie pour une commande groupée.**

Par ailleurs, le Conseil Général assure gratuitement l'enlèvement des épaves de voitures, vous adresser en Mairie.

**N**otre Plan d'Occupation des Sols vient d'être révisé, en tenant compte de l'environnement. De nouveaux terrains sont en zone constructible tous reliables aux réseaux existants.

Depuis fin octobre 1996, Monsieur Albert VACHERON, titularisé en octobre 1997, assure les fonctions d'Agent d'entretien de la voirie. Il a également en charge le réseau d'eau.

En juin 1998, la Commune a acquis un véhicule C15 (subventionné par le Conseil Général) qui l'aide utilement dans ses nombreuses fonctions. Sa disponibilité et sa gentillesse sont appréciées de tous.

**LES TRAVAUX**

(Montants H.T.)

**Réfection du mur de clôture de l'école :**

Ent <sup>se</sup> LACHAT =	12 000,00 F
Ent <sup>se</sup> FOREZ CLOTURES =	3 400,00 F
	=====
<b>TOTAL</b>	<b>15 400,00 F</b>

**Réfection des sanitaires de l'école :**

Ent <sup>se</sup> THEOLEYRE L. =	14 114,00 F
Ent <sup>se</sup> MAILLET B. =	1 200,00 F
Ent <sup>se</sup> CAVE A. =	7 597,06 F
Ent <sup>se</sup> VIALELEC =	5 246,00 F
	=====
<b>TOTAL</b>	<b>28 157,06 F</b>

**Modification du chauffage de l'école :**Ent<sup>se</sup> VIALELEC = **9 200,00 F****Appartement de fonction école n° 1 :**

Platrerie Ent <sup>se</sup> MAILLET B. =	30 008,00 F
Electricité Ent <sup>se</sup> VIALELEC =	30 802,00 F
Plomberie Ent <sup>se</sup> MORIN M. =	15 793,00 F
Menuiserie FOREZ TOITURE =	5 500,00 F
Carrelage Ent <sup>se</sup> CLEMENCON =	7 240,00 F
Revêt. sol Ent <sup>se</sup> GIROUDON =	17 415,80 F
	=====

*Tous ces travaux ont été subventionnés  
par le Conseil Général au taux de 60%.*

**TOTAL 106 758,80 F**

**Travaux voirie programme D.G.E. - 1997 :****Chemins concernés :**

- Chemin du Château d'Eau
- Chemin de la Place
- Chemin de Goutte Peillon
- Chemin des Sagnolles
- Chemin de Driollet

- GERLAND = 69 684 + 25 916 = 95 600,00 F
- BOUTHEON B. = 48 376,10 + 1 610 = 49 986,10 F
- Divers = 788,60 + 1 725,00 = 2 513,60 F

**Montant des travaux = 148 099,70 F****Montant de la subvention = 89 370,00 F****Assainissement de la « Goutte » :**

Travaux effectués par l'entreprise

LESCHÉL &amp; MILLET :

Montant total des travaux = 660 592,95 F.

*Ces travaux ont été subventionnés par le Conseil  
Général et l'Agence Loire-Bretagne.*

AMENAGEMENT TRAVERSEE DU BOURG

Notre centre Bourg a fait « Peau Neuve ». Au printemps, le fleurissement viendra compléter cet aménagement.

Réfection réseaux du Bourg :> A.E.P. + Assainissement :

Travaux exécutés par l'entreprise Jean CHAUT

Montant total du marché = 689 530,00 F

+ Frais honoraires et divers

S.I.E.L. - Eclairage public :

Montant estimatif de la participation de la

Commune payable en 15 versements annuels

de 10 456,84 Francs.

Aménagement de sécurité dans la traversée duBourg :

Le marché a été attribué aux entreprises solidaires

GERLAND-S.M.T.P. pour un montant de = 615 650 F

+ Frais honoraires et divers

S.I.E.L. - Travaux de dissimulation :

Montant estimatif de la participation de la Commune

payable en 15 versements annuels de 10 575 Francs

Travaux TELECOM :

Dissimulation des réseaux :

Montant 11 332,68 Francs

(non soumis à la T.V.A.)

**Il faut penser au futur : P O U R 1 9 9 9**1° Réfection du mur du presbytère :

Ent<sup>se</sup> THEOLEYRE L. = 81 415,00 F

Ent<sup>se</sup> GONON = 7 600,00 F

=====

**TOTAL 89 015,00 F**

**(Subv.C.G. 70% sur 79 345,00 Francs)**

2° Rénovation 2ème appartement defonction école :

Ent<sup>se</sup> MAILLET Platerie-Isolation = 30 768,00 F

Ent<sup>se</sup> VIALELEC - Electricité = 19 178,04 F

- Chauffage = 12 240,00 F

Ent<sup>se</sup> MORIN Plomberie-Sanitaire = 16 727,50 F

Ent<sup>se</sup> CLEMENCON Carrelage = 7 240,00 F

Ent<sup>se</sup> GIROUDON Revêt. Sol = 19 409,00 F

Ent<sup>se</sup> FOREZ TOITURES Menuis. = 5 500,00 F

=====

**(Subv.C.G. 60%) TOTAL 111 062,54 F**

3° Création d'une salle des Associations (à l'intérieur du local technique) :

Ent<sup>se</sup> LACHAT = 13 879,20 F

Ent<sup>se</sup> FOREZ TOITURES = 16 390,00 F

Ent<sup>se</sup> MAILLET B. = 30 833,00 F

Ent<sup>se</sup> CAVE A. = 3 757,42 F

Ent<sup>se</sup> VIALELEC - Electricité = 21 210,00 F

- Chauffage = 35 220,00 F

Ent<sup>se</sup> GIROUDON = 14 009,50 F

=====

**TOTAL 135 299,12 F**

⇒ Une aide du Conseil Général a été sollicitée,  
car les travaux ne pourront être exécutés qu'à  
cette condition.

Nous tenons à remercier le Conseil Général pour son aide financière et plus particulièrement Madame TOMASINI, notre Conseillère Générale, toujours à notre écoute.

Il est à noter que dans la mesure du possible les travaux sont réalisés par des artisans de la Commune.

#### TRAVAUX PREVUS POUR L'AN 2000 - UNE ETUDE EST LANCEE

- pour l'aménagement de la Place de la Mairie ;
- pour l'assainissement des hameaux « Le Soleillant » et « Rivoire » ;
- pour l'alimentation en eau « Le Soleillant » et « Les Jays ».

#### LE SERVICE DE PORTAGE DE REPAS A DOMICILE

C'est un service de maintien à domicile, géré par le SIAD du Haut-Forez.

Ce service permet :

- # aux personnes âgées (+ 65 ans)
- # aux personnes handicapées
- # aux personnes isolées se trouvant dans l'impossibilité de confectionner leur repas de bénéficier à domicile d'une alimentation équilibrée, facteur incontestable d'amélioration de la santé.

Coût : - 39 F par repas  
- 50 F versé une seule fois à l'ouverture du dossier (coût de gestion).

#### Fonctionnement :

1 repas par jour distribué du lundi au samedi en liaison chaude. Un minimum de 2 à 3 repas par semaine est demandé.

#### Composition :

Entrée  
Légume  
Viande ou poisson  
Dessert

Pour tous renseignements ou inscriptions, s'adresser à :

SIAD-ADMR du Haut-Forez -

Le Bourg - 42560 St Jean-Soleymieux - ☎ 04.77.76.72.71.

Un relais-bibliothèque desservi par la Médiathèque Départementale de la Loire est ouvert à tous :

**Mairie**

**Mardi 16h - 19h**

**Jeudi 9h - 11h**

**Samedi 9h - 11h**

du roman policier aux recettes de cuisine...

des bandes dessinées aux livres d'art...

du livre d'images aux récits de voyage...

**LA LECTURE EST A VOTRE PORTE !**

## LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

### MARGERIE MOTOCROSS

∞ ∞ ∞ ∞ ∞ ∞ ∞ ∞ ∞ ∞ ∞ ∞ ∞ ∞ ∞

Nichée au cœur des Monts du Forez, la charmante bourgade de Margerrie-Chantagret, abrite depuis quelques mois une nouvelle association :

#### **MARGERIE MOTOCROSS**

**Son but :** la promotion et la pratique du sport motocycliste tout-terrain sous toutes ses formes.

- Le Président : Didier BRUNEL,
- Le Trésorier : Frédéric GRANET,
- Le Secrétaire : Jean-Yves GINHOUX,

ou l'un des cinq autres adhérents se feront le plaisir de vous recevoir, sur une piste longue de 1 400 m, vallonnée à souhait et agrémentée de quelques sauts.

Le circuit est ouvert les week-end de 14h00 à 18h00 ou sur rendez-vous en téléphonant au 04/77/76/32/40.

Les Spectateurs sont les bienvenus....



1

## CALENDRIER COMITE SPORT ET LOISIRS

**Samedi 16 janvier** **Concours de belote**, à la salle des fêtes à 20h. Nombreux lots. Bonne humeur et gaieté garanties !!



**Samedi 6 mars** **Veillée à thème : les croix du canton.**  
Toutes les croix de notre canton défileront devant vos yeux grâce à l'excellent diaporama réalisé par M.Bénevent. Au cours de cette soirée histoires, cultes, anecdotes sur notre patrimoine seront échangés tout en dégustant de délicieuses bugnes. 20h salle des fêtes de Margerie.

**Samedi 27 mars** **Soirée dansante privée**, sur invitation.



Le colporteur

**Dimanche 9 mai** **Marché d'Antan à Margerie.** Venez découvrir toutes les productions de notre canton, dans une ambiance de marché ancien : produits du terroir, artisanats, vieux métiers... Les costumes anciens seront les bienvenus.



**Dimanche 6 juin** **2° Randonnée des Marguerites.** Le Comité Sport et Loisirs propose 3 circuits 8-15-24 Km, V.T.T. un circuit de 40 Km. Petit parcours découverte de la vallée de la Curaize en compagnie d'un guide.

Toute l'année le Comité Sport et Loisirs propose à la Salle des Fêtes de Margerie-Chantagret :

→ Cours de gymnastique le lundi de 19h30 à 20h30.

→ Tarot le jeudi soir.

Pour tous renseignements : 04.77.76.33.24.

## BULLETIN MUNICIPAL LE CENTRE DE LOISIRS INTERCOMMUNAL

### « LES FOUGERES »

#### C'est :

- des activités pour les enfants avec des intervenants diplômés (théâtre, sculpture, rock, dessin, heure de conte, judo, ateliers du mercredi)
- des activités pour les grands (dentelle, théâtre, rock, relaxologie)
- un centre aéré pour les enfants de 4 à 12 ans pendant les vacances scolaires :
  - **Hiver** : le jeudi 18 février : journée - sortie à la patinoire et cinéma.
  - **Printemps** : le jeudi 15 avril - une sortie est envisagée pour les 4-12 ans au Planétarium et pour les ados, visite au centre de formation de l'A.S.S.E..
  - **Eté** : du 05 au 30 juillet : 4 semaines à thème vous seront proposées par l'équipe d'animation : baignade, sorties, jeux de plein air seront au rendez-vous.

Alors n'hésitez surtout pas à contacter l'une d'entre nous pour les inscriptions ou pour toutes propositions d'activités qui vous semblent intéressantes :

- |                                      |                                    |
|--------------------------------------|------------------------------------|
| - Evelyne CHOUVIER : 04.77.76.52.48  | - Odile NEEL : 04.77.76.35.25      |
| - Christelle PLAGNE : 04.77.76.32.98 | - Myriam GRANGER : 04.77.76.51.08  |
| - Jacqueline PERRIN : 04.77.76.52.00 | - Anne-Marie ROME : 04.77.76.75.63 |

## LE FOOT A MARGERIE

Avant il existait 2 clubs :

- ▶ Association Sportive de Margerie-Chantagret créée en 1987 et évoluant au Stade Marcel Morin de Margerie-Chantagret
  - ▶ Club Sportif de Boisset Saint-Priest créé en 1975 et évoluant au Stade du Gachet de Boisset Saint-Priest
- depuis juin 1998, après maintes réflexions, d'un commun accord, les deux clubs ont été dissous pour former un nouveau club :

#### ASSOCIATION SPORTIVE DE BOISSET SAINT-PRIEST ET DE MARGERIE-CHANTAGRET

Composition du bureau : - Président : VITALE Joseph - Vices Présidents : BROT Philippe - VIAL Pascal - Trésorier : FAURE Gérard - Trésorier adjoint : BREUIL Daniel - Secrétaire : REY Sandrine - Secrétaire adjoint : BEGON Alain.

L'entente pour les équipes de jeunes est maintenue mais avec deux clubs (A.S.B.S.P.M.C. et ST JEAN SOLEYMIEUX). Notre Club évolue en promotion d'excellence - (meilleur niveau des clubs du Canton de St Jean-Soleymieux). Cette association est composée exclusivement de bénévoles pour entraîner les joueurs, diriger les équipes, gérer les buvettes et administrer le Club.

Et ils vous attendent nombreux sur le stade et lors de leurs manifestations :

- le 6 février 1999 : soirée Choucroute à Boisset - le 13 mars 1999 : passage de brioches,
- le 10 avril 1999 : soirée Lasagnes à Margerie - le 5 juin 1999 : concours de pétanque à Boisset.

Très sportivement, A.S.B.S.P.M.C.

## BULLETIN MUNICIPAL

### LA SOCIÉTÉ DE CHASSE COMMUNALE A 50 ANS

Le dimanche 3 mai dernier, la société de chasse communale a convié la municipalité, les présidents de toutes les associations de la commune, et les responsables des sociétés de chasse avoisinantes dans la salle des fêtes municipale pour commémorer ses 50 ans d'existence.

C'est en effet le 15 mars 1948 qu'à la suite d'une réunion en mairie de 14 propriétaires - chasseurs fût créée la société de chasse communale de MARGERIE-CHANTAGRET. Elle répondait au besoin de réaliser un territoire de chasse aux dimensions de la commune en mettant en commun les petites parcelles de chacun. Elle permettait aussi à chaque habitant de pouvoir chasser qu'il soit propriétaire ou résident.

En accueillant les invités, Monsieur le Maire insistait sur le rôle primordial joué par les associations dans la vie d'une commune. Les sociétés de chasse, outre leur action indispensable dans la destruction des nuisibles s'intègrent dans la vie associative en participant aux fêtes patronales en organisant le repas des anciens, ou d'autres activités.

Dans son allocution, le président de la société de chasse rendait d'abord hommage aux nombreux disparus qui ont oeuvré à la création puis à la continuité de l'association : membres fondateurs, responsables à divers titres de la société ou simples bénévoles. Il notait la jeunesse et le dynamisme des fondateurs qui, au lendemain de la deuxième guerre mondiale créèrent également les coopératives agricoles et

s'impliquèrent dans les gestions des mairies. On note 2 anciens maires, 2 premiers adjoints et de nombreux conseillers parmi les membres fondateurs.

En relatant l'évolution de la chasse depuis 50 ans, le président soulignait la prise de conscience de chaque chasseur devant la diminution des populations de petits gibiers. Mais la préservation de cette faune sauvage léguée par nos anciens doit être également l'affaire de tous, chasseurs ou non chasseurs si l'on veut que les générations futures puissent encore, au détour d'un chemin trouver lièvres ou perdrix. En terminant son discours le président demandait ensuite à Monsieur le Maire de remettre aux membres fondateurs présents à la réunion le diplôme de sociétaire honoraire et la médaille du cinquantenaire. Il fera parvenir ces mêmes distinctions aux 3 membres fondateurs excusés ou retenus pour raisons de maladie.

Ont été médaillés :

Marius FRERY - Président fondateur

Marcel MORIN - Premier vice président

Maurice GACHET - Premier secrétaire

Henri VRAY - Premier trésorier

Jean FAVERJON - Membre fondateur et sociétaire de 1948 à 1991

En invitant ensuite chacun à prendre le verre de l'amitié ; le président donnait rendez-vous aux plus jeunes pour la célébration du centenaire de la société en.....2048.

### CLUB ACTION CATHOLIQUE DES ENFANTS

Depuis de nombreuses années, les clubs A.C.E., Action Catholique des Enfants, existent sur la commune. Les clubs fonctionnent par tranche d'âge :

- les Perlins (de 5 à 7 ans), les Fripounets (de 8 à 10 ans). Depuis septembre, a débuté le club Les Petits Chats, y participent une dizaine d'enfants. ⇒ 1 mercredi/2 de 14h à 16h15.

Les activités sont variées (coloriage, bricolage, jeux, goûter...).

- les Triolos (de 11 à 15 ans) ⇒ Samedi matin de 10h30 à 12h :

- Le club des garçons, appelé les « Grits » pratique des activités sportives (V.T.T., marche, luge...) et discute sur différents thèmes.

- Le club des filles se retrouve pour de nombreuses activités variées.

Les différents clubs de Margerie participent à des inter-clubs.

Pour tout renseignement, veuillez contacter les responsables : Stéphanie et Myriam,

Isabelle : 04.77.76.33.58 - Sylvie : 04.77.76.51.30.

## ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS

Cette Association regroupe les Anciens Combattants de la Seconde guerre mondiale 1939-1945 ainsi que ceux de la guerre d'Algérie. Elle contribue aux différentes commémorations au cours de l'année par une cérémonie avec dépôt de gerbes au Monument aux Morts, en présence de la Municipalité :

- le 19 mars, fin de la guerre d'Algérie
- le 8 mai, armistice de la guerre 1939-1945
- le 11 novembre, armistice de la Grande guerre 1914-1918

Au cours de ces deux dernières années, nous avons eu la peine de perdre deux de nos membres :

- Denis GACHET (vice-président) en novembre 1998,
- Roger FAURE, en septembre 1997.

Nous profitons de cette publication pour les rappeler à votre souvenir et honorer leur mémoire.

Composition du bureau : Président : **J. RENDLA** - Trésorier : **J. LACHAT** - Secrétaire : **M. MORIN**.

L'Assemblée générale se tient en début d'année.

## CLUB DE L'AMITIE

Cette Association, régie par la loi du 01.07.1901 a été créée le 13 mai 1997, à la demande de nombreuses personnes souhaitant un point de rencontre amicale. Elle a pour but de permettre la réunion des adhérents dans un local mis à leur disposition par la Municipalité pour passer des moments agréables, animés par divers jeux de société, belote, coinche, Scrabble, pétanque, etc... tous les mardis de 14h30 à 18h00.

Un voyage (une demi-journée) est organisé courant septembre et se termine par un sympathique casse-croûte.

Ce club est ouvert, non seulement aux préretraités, retraités, personnes plus ou moins âgées, mais aussi à ceux et celles désireuses de se distraire et de se changer les idées pendant un après-midi.

**La demande d'adhésion doit être présentée aux membres du bureau.** Le paiement d'une cotisation annuelle se fait au cours de l'Assemblée générale tenue en début d'année (actuellement : 50 F).

Composition du bureau :  
- Président : J. RENDLA - Vice-président : J. ROLLE  
- Trésorière : H. GUYOT - Trésorier adjoint : J. COTTIER  
- Secrétaire : B. LALART

**Siège social : Mairie, 42560 Margerie-Chantagret**

**TELETHON 1998****Recette : 10 884,10 Francs**

Patronné par le Comité Sports et Loisirs avec l'aide de la municipalité et la participation de nombreux bénévoles, commerçants et associations de la commune.

**Rappel des activités :**

- Panneau fleuri pour lequel ont été confectionnées 750 fleurs en papier - Mise en place de la sono - Promenades en charrette - Cartes de voeux, dessins et crêpes par les enfants de l'école - Mur d'escalade des pompiers - Bourse aux jouets et aux livres par le Sou des Ecoles - Matches de foot organisés par l'association - Articles confectionnés par le Club de l'Amitié - Tombola des Chasseurs - Boissons chaudes du Café FAURE - Marches à thème : « Vallée de la Curaize ».

L'action entreprise à Margerie en 1997 a permis de susciter d'autres participations toujours dans le but d'aider la recherche pour les maladies génétiques.

**• CONNAISSEZ-VOUS A.M.A.V.I.E. FOREZ ?**

**A.M.A.V.I.E. FOREZ** est une association « loi 1901 » conventionnée par le Ministère de la Justice, qui a un but : **AIDER les VICTIMES** d'infraction. Chacun d'entre nous a été ou sera confronté à **un problème, une injustice** qu'il ne pourra assumer seul, par manque de moyens ou de connaissance. Si vous êtes dans ce cas, n'hésitez pas à prendre contact avec **A.M.A.V.I.E. FOREZ**.

Confidentiellement, objectivement, gratuitement

Ses accueillants vous écouteront, vous informeront, ou vous orienteront vers des services plus spécialisés. **Sur rendez-vous : lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi de 9h à 12h30**

**et jeudi de 14h à 16h30 :**

**A.M.A.V.I.E. FOREZ**

**73 avenue Mellet Mandard - 42170 ST JUST ST RAMBERT - Tél. : 04/77//55/45/12**

**BIENTÔT LE 33EME RECENSEMENT DE LA POPULATION...**

**9 ANS APRES LE PRECEDENT.**

Il aura lieu en mars 1999. Nous espérons que vous réserverez le meilleur accueil à l'agent recenseur.